

MONTANT DE LA VENTE EN €	HONORAIRES EN € TTC
0 A 15.000	2.000
15.001 A 30.000	3.000
30.001 A 40.000	3.500
40.001 A 50.000	4.000
50.001 A 60.000	4.500
60.001 A 70.000	5.000
70.001 A 80.000	5.500
80.001 A 90.000	6.000
90.001 A 100.000	6.500
100.001 A 110.000	7.000
110.001 A 120.000	7.500
120.001 A 130.000	8.000
130.001 A 140.000	8.500
140.001 A 150.000	9.000
150.001 A 160.000	9.500
160.001 ET PLUS	6 %

Fonds de commerce, Pas de porte, Terrain à bâtir, Divers : 7 % HT du prix de vente

Estimation en cas de non vente : 180 € HT

En cas de délégation de mandat, ce sont les honoraires de l'agence titulaire du mandat qui s'appliquent.

**HONORAIRES DE LOCATION :** (Pour les baux soumis aux dispositions de la loi N° 89-469 du 6 juillet 1989)

A la charge du bailleur :

Honoraires toutes taxes comprises d'entremise et de négociation dus à la signature du bail : 20 €

A la charge du bailleur et du locataire

**De 0 à 40m<sup>2</sup> :** Honoraires de visite, constitution du dossier du locataire et rédaction du bail : 10 €/M<sup>2</sup>  
Honoraires d'état des lieux entrée/sortie : 3 €/M<sup>2</sup>

**Plus de 40m<sup>2</sup> :** 7 % TTC du loyer annuel + charges dont 3 €/M<sup>2</sup> pour l'état des lieux, plafonnés à 100M<sup>2</sup>.

**HONORAIRES DE LOCATION TTC :** (Pour les autres baux, bail commercial, bail professionnel)

2 mois de loyer + charges, à partager par moitié entre le bailleur et le locataire

Pour les garages : 3 mois de loyer + charges, à partager par moitié entre le bailleur et le locataire

**HONORAIRES DE GESTION :**

- pour un encaissement mensuel inférieur à 762 € : 7% HT soit 8,40 % TTC
- pour un encaissement mensuel de 763 à 1525 € : 6% HT soit 7,20 % TTC
- pour un encaissement mensuel supérieur à 1 526 € : 5% HT soit 6 % TTC

- pour un garage ou un parking simple : 10 € HT soit 12 € TTC

- Honoraires de gestion des dossiers contentieux locataire (dossier huissier, avocat...) : 240 € TTC
- Honoraires de gestion des sinistres d'assurance : 120 € TTC
- Honoraires pour suivi de travaux, sinistre (déclaration, constat gestion, etc...) : 3 % sur montant TTC

**Honoraires pour les autres prestations :**

- Avenant, renouvellement ou révision du bail : 100 € TTC
- Constitution dossier ANAH : 160 € TTC
- Etat préparatoire pour déclaration des revenus fonciers : 35 € TTC
- Frais gestion courrier... (par lot et par an) : 20 € TTC
- Renouvellement de bail avec augmentation de loyer (habitation ou commercial) : 310 € TTC
- Acte divers et exceptionnels : 100 € TTC
- Cession de dossier : 160 € TTC